

Du 29 septembre à 10H00 au 02 octobre 2026 à 16H00

Élections du CSE TGV - Newrest Wagons-Lits

JE VOTE

CHAQUE VOTE EN FAVEUR DE SUD RAIL CONTRIBUE À :

AUGMENTER LE NOMBRE D'ÉLUS SUD RAIL, et constituer un véritable rapport de force face à notre Direction. Des élu.e.s *FORMÉS, COMPÉTENTS, PRÉSENTS ET DÉTERMINÉS* qui œuvreront pour *DÉFENDRE VOS DROITS* et les intérêts de TOUS LES SALARIES, employés, maitrises et cadres, *SANS COMPROMISSION.*

Union syndicale Solidaires SUD Rail

MAINTIEN DU SALAIRE SUR LES JOURS FÉRIÉS :

Lorsqu'un jour férié est posé, le maintien intégral de la rémunération est un droit. Mais ce droit n'est toujours pas respecté par Newrest ! Toutes nos parts variables sont exclues de la rémunération alors que le salarié devrait percevoir ce qu'il aurait gagné s'il avait travaillé !

SUD RAIL ASSIGNE NEWREST EN JUSTICE AFIN D'EXIGER L'APPLICATION DU DROIT ET LA RÉPARATION DU PRÉJUDICE !

ACTIVITÉ PARTIELLE

UNE PREMIERE VICTOIRE ET UN NOUVEAU COMBAT

Newrest a refusé de neutraliser les périodes de suspension de contrat de travail (maladie, maternité, congé d'adoption, ...) durant les 12 derniers mois précédant la mise en activité partielle. Ce qui a conduit des agents à recevoir le strict minimum légal avec une indemnité horaire calculée à 8,03€/h !

PREMIÈRE VICTOIRE OBTENUE DEVANT LE CONSEIL DE PRUD'HOMMES.

NOUVEAU CONTENTIEUX AFIN DE RECONNAITRE LA DISCRIMINATION EN RAISON DE L'ÉTAT DE SANTÉ.

CONTRÔLE GÉNÉRAL

1. FAIRE CESSER LES ABUS
2. RECONNAITRE LES RISQUES

Des méthodes de contrôle et d'intervention opaques et violentes. Après 10 années d'un parcours judiciaire acharnée, SUD RAIL a imposé une expertise de ce service qui a révélé de graves risques psychosociaux liés aux contrôles de route.

NOUS EXIGEONS UNE RÉÉVALUATION DES RISQUES DE L'ENTREPRISE AFIN DE PRENDRE TOUTES LES MESURES DE PREVENTION NÉCESSAIRES.

DROIT LOCAL

ALSACE – MOSELLE

Après 3 victoires de SUD RAIL devant la Cour de Cassation, la Direction refuse toujours d'appliquer le droit local et le régime local auprès des agents

SUD RAIL A ENGAGÉ UNE ACTION COLLECTIVE ET UNE ACTION PÉNALE AFIN D'APPLIQUER LES DROITS RECONNUS PAR LA JUSTICE.



Marie-Jannine PAUL
Gare de Lyon



Karim SALABLAB
Gare de l'Est



Raphaël CARTIER
Gare de Lyon



Leslie GAUBERT
Montparnasse



Charles DEMERSSEMAN
Lille



Marie-Claude EUDARIC
Gare de Lyon



Djime AW DICKO
Gare de l'Est



Séverine FELIX-CHELLY
Montparnasse



Erwann DOARE
Gare de Lyon



Jean-Pierre MULLER
Gare de Lyon



Emmanuelle AZEVEDO
Lyon



Mahamat DANA
Gare de Lyon



Fatima AOUAD
Marseille



Ronald DUFRESNE
Montparnasse



Carole LOUNIS
Gare de Lyon



Florian NIFAUT
Marseille

Solidaires SUD Rail RESTAURATION FERROVIAIRE

avec SUD RAIL Je fais entendre MA VOIX !



Arnaud GRIVEL-DELILLAZ
Gare de Lyon



Christophe AULERY
Montparnasse



Emilie ROBERT
Lyon-Perrache



Eric PATER
Gare de l'Est



Roselyne COATENTIEC
Gare de Lyon



André FLAMBON
Marseille



Maeva PHAM
Montparnasse

RETARDS DE TRAINS : UN REPOS ACCORDÉ DOIT ÊTRE RÉMUNÉRÉ

L'agent commercial essuie une perte sèche de rémunération lorsqu'il souhaite poser un repos acquis à la suite de nombreuses heures de travail non planifiées, liées à des aléas non désirées. Un comble ! La rémunération doit être maintenue. Newrest ne respecte pas ce principe.

UNE ACTION DU SYNDICAT EST ACTUELLEMENT ENGAGÉE CONTRE NEWREST.

ADHÉRER À NOS VALEURS

celles d'un syndicalisme de *LUTTES*, *PROCHE DU TERRAIN*, et portant des revendications allant dans *L'INTÉRÊT COMMUN* de celles et ceux qui font vivre la restauration ferroviaire.

ACTIVITÉS SOCIALES DU CSE

DES ACTIVITÉS ET DES DROITS **POUR TOUS** !

- Un accès simplifié, transparent, équitable, au plus proche des salarié.e.s sur l'ensemble du périmètre TGV
- Une prise en charge de la culture et de la pratique sportive facilité et à des tarifs accessibles.
- Préservation des dons solidaires auprès des salariés en situation de précarité.
- Des déplacements réguliers de vos élus sur tous les sites du périmètres TGV.



Virginie BOHN
Montparnasse



Riad DERGAL
Gare de l'Est

TGV-M, UN BOULEVERSEMENT DU MÉTIER DE LA RESTAURATION À BORD

C'est au travail de s'adapter à l'homme, et non l'inverse. Ce fondement des grands principes de prévention n'est pas respecté aujourd'hui : cette nouvelle rame nous est imposée, sans associer les représentants du personnel. Le CSE n'a pas été capable de suspendre ce projet délétère pour nos conditions de travail, notre sécurité à bord, sa remise en cause de la démarche commerciale et de la rémunération associée

SUD RAIL A OBTENU LA GARANTIE AUPRÈS DE SNCF DE DISPOSER DE 2 AGENTS À BORD DU TGV-M POUR GARANTIR UNE SÉCURITÉ ET UNE QUALITÉ DE SERVICE OPTIMALE.

UNE SEULE BOUSSOLE : NOTRE SANTÉ

NOTRE SANTÉ N'EST PAS À VENDRE !

Le droit du travail doit s'appliquer sans concession. Nous exigeons des conditions de travail qui respectent nos vies et nos corps.

- En finir avec les amplitudes horaires délirantes imposées par la Direction.
- La fin des nuitées courtes qui détruisent notre sommeil, contribuent au développement de graves pathologies.
- Le rétablissement des primes de découchés pour compenser dignement la dureté de l'éloignement.
- Des droits d'alerte pour Danger Grave & Imminent déposés par nos élus pour chaque danger, et exiger des mesures pour vous protéger.



Christian FOUREL
Gare de Lyon



Lucie JOUAN
Montparnasse



Carmeline MARIA-CADELIX
Nice

RÉVEILLONS NOTRE CSE !



Benjamin WOJCIECHOWSKI
Gare de Lyon



Mathieu LEPETIT
Montparnasse

ÊTRE ACTEUR DE L'AVENIR DE NOS MÉTIERS

Les récents événements (perte de rémunération durant l'activité partielle, l'arrivée du TGV-M) nous démontrent qu'il est nécessaire de *SÉCURISER DÈS À PRÉSENT L'AVENIR DE NOTRE PROFESSION*... Dans ce contexte, la sous-traitance de notre activité fragilise plus que jamais nos métiers, nos droits et nos conditions de travail !

SÉCURISATION DE LA RÉMUNÉRATION FIXE EN CRÉANT UNE GARANTIE D'INTÉRESSEMENT, NON SOUMISE AUX ALÉAS ET AUX DÉFAILLANCES DU MATÉRIEL !

INTERNALISATION DE NOTRE SECTEUR D'ACTIVITÉ AU SEIN DE LA SNCF EN VUE DE PRÉSERVER LA VALORISATION DE NOS MÉTIERS ET LA SÉCURISATION DES PARCOURS PROFESSIONNELLES.

OEUVER POUR INTÉGRER LA CONVENTION COLLECTIVE DES CHEMINOTS.



Olivier TOZZI
Marseille



Hervé PAGE
Gare de Lyon

INFORMER | AGIR | ALERTER | LUTTER